

## FMIPTC

Plan de reprise d'activité valable jusqu'au 31/05/2020

- Groupe de maximum 10 personnes, en plein air
- Distance d'au moins 1 mètre minimum entre chaque personne
- Surface de 4 m<sup>2</sup> par personne
- Porter d'un masque pour protéger "l'autre"
- Mettre à disposition du gel hydroalcoolique
- Si le lavage des mains se fait au savon: utiliser des serviettes jetables
- S'assurer que la personne n'a ni température ni de symptômes en lien avec le Covid-19 matinale
- Nettoyer tous les points de contacts (interrupteur, thermostat, poignée) et les sanitaires en fin de chaque cours
- Affichage mural des gestes barrières
- Pas de contact physique

La fédération ne peut être tenue responsable des risques de développer des symptômes du Covid-19.